

Communiqué de l'APCMA

20 mars 2018

■ Journée internationale de la Francophonie

L'APCMA –Assemblée permanente des chambres de métiers- présidée par Bernard Stalter, soutient les jeunes entrepreneurs africains

C'est aujourd'hui la Journée Internationale de la Francophonie. A cette occasion, Bernard Stalter, président de l'APCMA - Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat- rappelle les engagements du réseau des CMA en la matière, notamment en direction de l'Afrique francophone avec qui les initiatives se multiplient en vue de renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales, de structurer des filières locales et d'encourager l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs en Afrique.

L'APCMA milite pour la promotion d'une francophonie économique : outre le français comme langue commune, nous partageons avec les chambres consulaires, les artisans et les petites entreprises de l'Afrique francophone, un modèle institutionnel et économique de représentation et d'accompagnement des entreprises. Ce modèle, qui permet une communauté d'affaires, constitue l'essence de la coopération du réseau français des chambres de métiers et de l'artisanat.

Pour Bernard Stalter, « *la francophonie économique est l'horizon d'une nouvelle forme de coopération consulaire* », fortement orientée vers le développement du secteur privé et des échanges économiques entre les entreprises francophones du Nord et du Sud, ainsi que vers la promotion du secteur de la petite entreprise et des entreprises artisanales, qui constitue entre 80 et 90 % des tissus économiques, en Afrique comme en Europe. « *Les meilleurs pratiques consulaires sont celles qui tiennent compte de cette réalité et qui, partant du principe « penser petit d'abord* », militent pour une véritable politique africaine de la petite entreprise » ajoute-t-il.

Représentante des PME au sein de la CPCCAF (Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones), l'APCMA cherche à faire reconnaître la nécessité d'un réseau spécifique d'accompagnement des petites entreprises, qu'elles soient agricoles, commerciales, industrielles ou artisanales.

Il faut concentrer les ressources, les compétences et les expertises sur le ou les réseaux existants et en faire des réseaux forts, représentatifs et au service des TPE et des PME : « *la meilleure pratique dans ce domaine est*

le compagnonnage consulaire, qui mobilise les meilleures compétences des trois réseaux consulaires français et des réseaux consulaires africains pour prendre à bras le corps les défis pour un développement économique inclusif: la formation initiale et continue, l'appui aux entreprises, y compris à l'international, et la gouvernance et le management des chambres africaines » indique Bernard Stalter.

L'APCMA proposera prochainement à ses partenaires africains, une Initiative en faveur du renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales, de la structuration des filières locales et de l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs en Afrique. Les objectifs de cette initiative : former et renforcer les compétences techniques et commerciales au sein des petites et moyennes entreprises africaines ; créer et appuyer les créateurs d'entreprise dans l'élaboration de leurs projets, de leurs plans d'affaires et de leurs installations en tant qu'entrepreneurs ; accompagner et offrir aux jeunes entrepreneurs l'accès aux services d'appui indispensables pour assurer la pérennité de leurs entreprises et leur permettre d'accéder aux marchés locaux, nationaux et internationaux les plus porteurs.

Contact presse

Géraldine Squenel - 01 44 43 10 65 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr